

Éditorial

LA DENTISTERIE EN 2020



Le Dr John P. O'Keefe

Depuis quelques années, je lis beaucoup sur l'avenir des professions de la santé en Amérique du Nord. Ce qui m'intéresse, c'est d'étudier les tendances qui influenceront sur les celles-ci et d'essayer de prévoir leur impact sur la dentisterie.

Au cours de mes lectures, je suis tombé sur une citation remarquable : «Tout ce qui peut être inventé l'a été.» Il est bien excusable de penser que cette citation est récente, mais elle date en réalité de 1899, et on la doit à un commissaire du Bureau des brevets des États-Unis de l'époque. Ces propos m'ont immédiatement touché car, pour moi, ils signifient que nous ne pouvons pas facilement imaginer ce que nous ne connaissons pas.

Je rencontre des étudiants en médecine dentaire régulièrement et leur demande toujours comment ils imaginent ce que leur profession et leur vie professionnelle seront dans 20 ans. Sans exception, ils me disent qu'ils s'attendent à ce que la dentisterie soit exercée exactement de la même manière qu'aujourd'hui.

Peut-être me trouverez-vous hérétique de remettre en question la faisabilité de cette prédiction. La profession a tellement changé ces 20 dernières années qu'elle en

est devenue une tout autre. En 1980, quand j'ai reçu mon diplôme en Irlande, notre organisme de réglementation dentaire était composé seulement de dentistes, il n'y avait aucune hygiéniste dentaire, je n'avais jamais entendu parler de Medline ou de gestion des soins, et le contrôle des infections consistait à se laver les mains et à stériliser à la chaleur sèche. Le consumérisme et les litiges n'étaient certes pas aussi prédominants qu'aujourd'hui. C'est pourquoi, quand j'entends les étudiants dire que rien n'aura changé en 2020, je souris quelque peu.

Les tendances que je vois se dessiner dans le milieu de la santé en Amérique du Nord pourraient avoir un profond impact sur notre profession. En regardant vers l'avenir, j'hésite entre optimisme et pessimisme. Mon meilleur pari est que les 2 prochaines décennies seront très favorables pour la profession dentaire. Cependant, il y a assez de tendances pour indiquer que nos dirigeants devront positionner la profession de manière à pouvoir faire face à des possibilités difficiles.

La sagesse traditionnelle veut que les baby boomers et les personnes âgées vont, au cours des 20 prochaines années, créer une demande importante de services de dentisterie restauratrice et esthétique. En partie à cause des médias, la société est séduite par la manière dont la dentisterie peut améliorer la beauté et rehausser la qualité de vie. Les baby boomers sont riches, se préoccupent de leur santé, et exigeront probablement le meilleur de ce que peut offrir la dentisterie. Si des éléments de l'environnement extérieur de la profession demeurent stables, les 20 prochaines années promettent d'être très excitantes.

Par ailleurs, quand on étudie les autres tendances, on voit qu'il est probable que la prestation des soins de santé au Canada pourrait changer du tout au tout. Malgré les protestations des parties politiques qui, aux dernières élections fédérales, ont juré que le système de santé était sacro-saint, il m'est difficile de croire qu'il n'y aura pas, dans un avenir guère éloigné, un système privé/public mixte en médecine et en soins hospitaliers. Les grandes entreprises privées pourraient un jour offrir des services de santé intégrés aux Canadiens. Afin de maintenir les coûts bas, ces organismes concevront sans doute de nouveaux mécanismes

pour rémunérer les professionnels de la santé à revenu supérieur. Bien qu'il semble actuellement endormi au Canada, le spectre de la gestion des soins n'est pas, à mon avis, disparu pour de bon.

Je m'aventurerai à prédire que les changements dans la façon de réglementer les professions de la santé pourraient aussi avoir de profondes conséquences avant 2020. Parce que la philosophie politique dominante des gouvernements actuels et futurs met l'accent sur le choix du consommateur, et parce que les consommateurs exigent plus de transparence, bon nombre de changements pourraient facilement être apportés à nos lois de réglementation.

D'autres professions de la santé pourraient se voir accorder une entière autonomie, ce qui leur permettrait de devenir des fournisseurs de soins primaires pour une importante partie de la population. Autre changement possible, des non-professionnels pourraient former la majorité des membres des organismes de réglementation professionnelle, permettant ainsi au gouvernement de jouer un rôle beaucoup plus actif pour assurer que les professionnels maintiennent leurs compétences et pour superviser les questions disciplinaires.

Enfin, les progrès de la technologie pourraient réduire la demande des services offerts par les professionnels de la santé traditionnels. Certaines des plus grandes percées pourraient se faire dans les domaines de la gestion des risques, des diagnostics à domicile et des traitements préventifs à domicile. La prévalence des caries dentaires et de la maladie parodontale pourrait continuer à chuter, créant une situation dans laquelle un petit nombre de dentistes superviseraient le travail d'un grand nombre d'autres membres du personnel dentaire. Voilà qui pourrait renverser nos plans actuels en matière de ressources humaines.

Est-ce que je me trompe? Pour me ramener à la réalité, je vous serais reconnaissant de me faire part de vos visions pour l'avenir de notre profession. Que pouvons-nous faire ensemble pour que tous les Canadiens puissent jouir de soins dentaires de qualité en 2020?

John O'Keefe

*1-800-267-6354, poste 2297
jokeefe@cda-adc.ca*